

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belgeTribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Charleroi

03 FEV. 2026

Le Greffier

N° d'entreprise : **0451 573 503****Nom**(en entier) : **BRICOFER**

(en abrégé) :

Forme légale : **SOCIETE ANONYME**Adresse complète du siège : **RUE DE ZONE 23 - 6032 MONT SUR MARCHIENNE****Objet de l'acte : DEMISSION - NOMINATION**

Extrait du Procès verbal de l'assemblée générale du 30 juin 2025 :

L'assemblée décide de nommer en qualité d'administrateur à dater de ce jour et jusqu'à l'assemblée générale de 2031 :

- La société anonyme **ACIERS GROSJEAN** (N°BCE-0437.574.423). Son représentant permanent sera Monsieur Philippe GROSJEAN
- Monsieur Maxime GROSJEAN, administrateur, domicilié à Ophain-Bois-Seigneur-Isaac.
- Madame Aurore GROSJEAN, administrateur, domiciliée à Ophain-Bois-Seigneur-Isaac.

L'organe d'administration nouvellement constitué décide de nommer en qualité de Président et administrateur délégué la société anonyme ACIERS GROSJEAN (N°BCE-0437.574.423).

Son représentant permanent sera Monsieur Philippe GROSJEAN, qui accepte.

Philippe GROSJEAN

Représentant la société ACIERS GROSJEAN,
administrateur délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 11/02/2026 - Annexes du Moniteur belge